

2008/184 - Lyon 5e - Mise en place d'une convention de restauration et de droit de passage cour/traboule
– Immeuble 9, rue des Trois Maries (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 12/05/2008, p. 0866)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Avis favorable de la Commission avec une mise à niveau en particulier du dispositif sanitaire du Parc de la Tête d'Or qui devrait conduire les millions de visiteurs à cesser d'observer de fait un devoir de réserve. Voilà des travaux qui finiront fin mars 2009.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)